



Vigne

N°17
BILAN
12/12/2023



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

BILAN DE LA SAISON 2023

Le bilan climatique

Le bilan phénologie

Le bilan sanitaire

Une campagne 2023 climatiquement chaude.
Un bilan sanitaire plutôt bien maîtrisé tant au niveau pathologique que ravageurs.

Enfin un bilan récolte satisfaisant qualitativement mais aussi quantitativement contrairement à l'année dernière.

Le réseau de surveillance

• Les observateurs

La rédaction du Bulletin Santé du Végétal Vigne Haut-Poitou 2023 est réalisée grâce aux informations transmises par 12 viticulteurs et quelques échanges de professionnels au fil de l'eau. Ce réseau est établi sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

• Les parcelles observées

Le réseau de surveillance du Vignoble du Haut-Poitou est constitué de 32 points d'observations répartis sur 12 exploitations, couvrant ainsi les 750 ha que compte le vignoble.

Soit :

- 5 parcelles témoins non-traités ;
- 11 parcelles de références ;
- 1 parcelle maladie du bois ;
- 11 parcelles avec un suivi des vers de la grappe ;
- 4 parcelles avec un suivi des cicadelles des grillures ;

Ce réseau s'appuie sur 2 thématiques principales : une surveillance des maladies et une surveillance des ravageurs de la vigne.

Surveillance des maladies :

- Un suivi du développement des œufs de mildiou qui subissent les conditions climatiques au sein du vignoble.
- Un suivi de parcelles témoins non traités : portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement phytosanitaire. Il permet d'informer de la présence ou de l'absence des maladies fongiques, de détecter l'apparition des premiers symptômes et d'évaluer le niveau de pression du parasite.
- Un réseau de parcelles de référence. Celles-ci sont conduites de façon conventionnelle ou biologique. Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches, ou encore des événements très localisés (orages de grêle...).
- Le réseau est complété par le suivi d'une parcelle de sauvignon basée à Marigny Brizay, dans laquelle sont observées les maladies du bois (Eutypiose, Esca et BDA).

Surveillance des ravageurs :

- Des données de piégeage (tordeuses et cicadelles), des comptages spécifiques ainsi que des observations de dégâts.

Ces informations sont complétées par des observations que nous appelons « Tour de plaine », ce sont des observations aléatoires faites au sein du vignoble lors de nos tournées du lundi qui peuvent aussi répondre à des signalements ou préoccupations des viticulteurs.

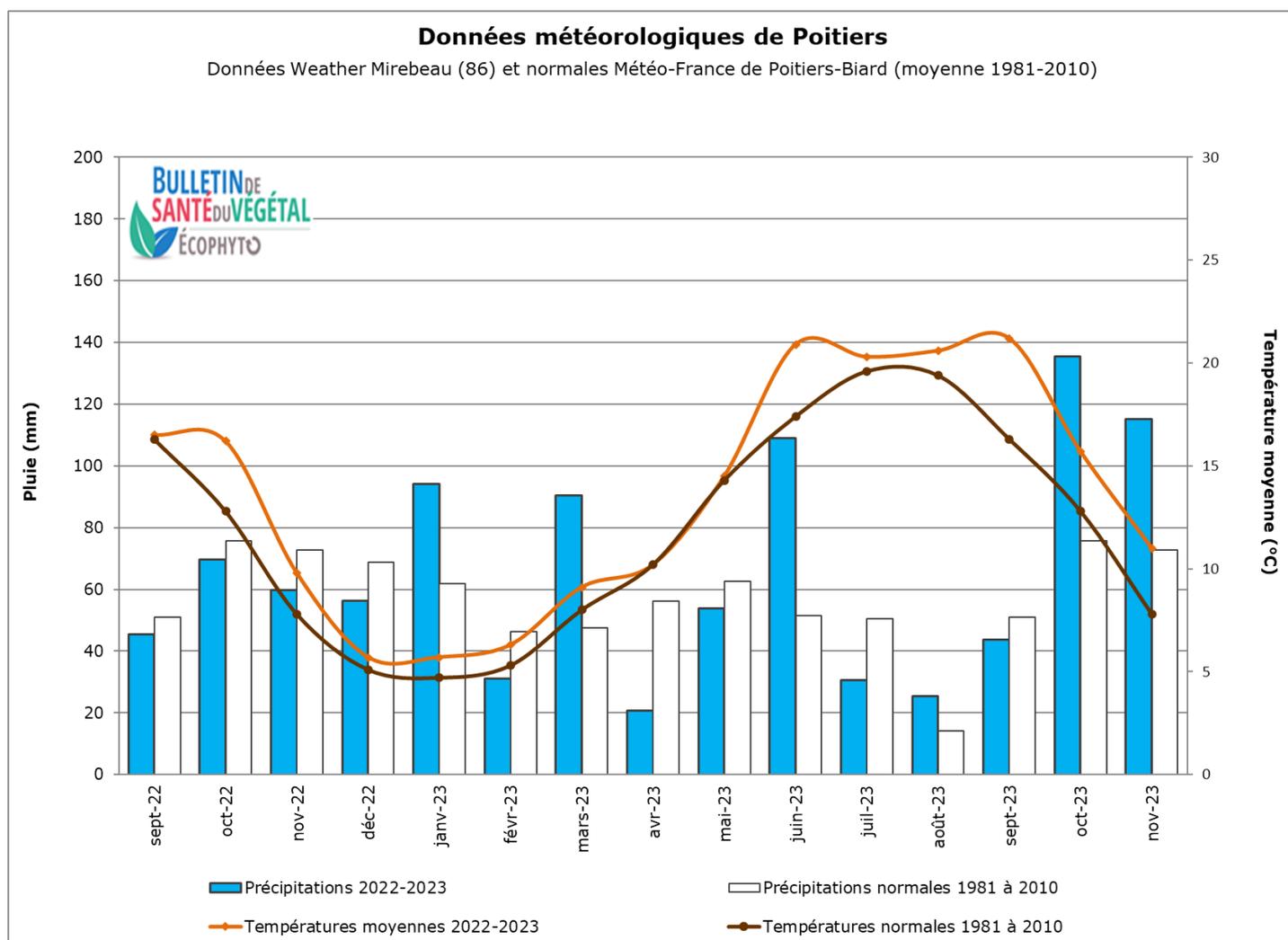
Au fil du temps le réseau BSV Haut-Poitou se maintient. Le suivi des 5 parcelles témoins non traités (TNT) est assuré par les viticulteurs accompagnés des techniciens FREDON. 11 parcelles en conditions protégées appelées parcelles de référence complètent le réseau. 5 d'entre elles sont attenantes aux parcelles témoins. Au global, 5 parcelles de Chardonnay et 6 de Sauvignon sont le reflet de l'évolution des maladies dans le vignoble du Haut-Poitou.

Le suivi des vers de la grappe par pièges sexuels a été mis en place dans 11 sites. Le suivi des cicadelles des grillures quant à lui est assuré par pièges chromatiques dans 4 parcelles.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.

En complément, les observations sont enrichies par des signalements ponctuels qui sont remontés par les viticulteurs au fil de l'eau.

Conditions climatiques



Automne 2022 (sept/oct/nov/déc) : plutôt doux.

Les températures moyennes automnales sont au-dessus des normales saisonnières. Principalement pour octobre et novembre. En revanche, les cumuls de précipitations sur la même période sont déficitaires (-37 mm) par rapport à un automne normal.

Hiver 2023 (janv/fév/mars) : hiver doux et pluvieux.

L'hiver est plus chaud de 1°C que la normale. L'excédent hydrique se confirme. Janvier et mars sont particulièrement arrosés. Le cumul des précipitations enregistré durant les trois mois d'hiver est excédentaire de 60 mm.

Printemps 2023 (avril/mai/juin), globalement doux et pluviométrie du trimestre quasi normale.

Les températures moyennes du début de printemps 2023 sont comparables aux normales avec quelques épisodes plus froids. En effet, une chute des températures est enregistrée les 3 et 4 avril. Dans quelques situations, nous avons constaté des dégâts de gels sur des bourgeons épars ou en bouts de rangs très exposés. Notamment, dans les parcelles de chardonnay très précoces. Heureusement cela reste très ponctuel. Enfin, ce printemps restera très contrasté puisqu'une vague de chaleur exceptionnelle est constatée en juin (+ 3.5°C).

Les mois d'avril et de mai sont déficitaires en pluviométrie. Nous notons que, lors d'un épisode pluvieux début mai (6 mai) quelques grêlons se sont joints aux averses çà et là occasionnant des perforations et des déchirures sur feuilles. Aucun dégât, ne compromettant la récolte, ne nous a été signalé. Juin a été, particulièrement pluvieux (109 mm) contrebalançant le déficit du début de printemps.

Le bilan printanier est excédentaire de 13mm.

Été 2023 : chaud et une pluviométrie légèrement déficitaire.

Un été au-dessus des normales de saison et une mention spéciale pour le mois de septembre 2023 qui se classe au premier rang dans la climatologie (sur 54 années) comme étant le plus chaud depuis l'enregistrement des données (+5°C).

Le bilan pluviométrique est légèrement déficitaire de 16.3 mm.

Bilan annuel

Données climatiques Station de Poitiers	Normales saisonniers (Janvier à novembre)	Année 2020 (Janvier à novembre)	Année 2021 (Janvier à novembre)	Année 2022 (Janvier à novembre)	Année 2023 (Janvier à novembre)
Moyenne des températures minimales en °C	7.2	9.4	7.6	9.2	9.4
Moyenne des températures maximales en °C	17.4	19.4	17.6	20.0	19.6
Moyenne des températures moyenne en °C	12.3	14.4	12.6	14.6	14.5
Cumul des précipitations en mm	616,8	496	495,3	488,1	749.4

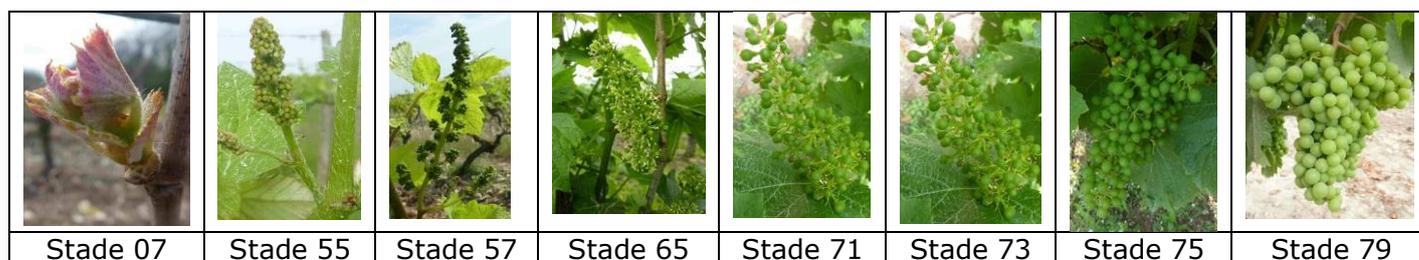
En ce qui concerne le bilan des températures moyennes, l'année 2023 est comparable à 2020 ou 2022. Nous notons que l'augmentation des données climatiques par rapport à la moyenne trentenaire se maintient autour de 2°C comme l'année dernière.

Le cumul de pluies depuis le début de l'année est en forte augmentation, soit plus de 100 mm par rapport aux normales. De plus, la pluviométrie de 2023 est largement supérieure aux trois dernières années (environ + 30 %).

Stade phénologique (échelle BBCH)

• Sauvignon et Chardonnay

Depuis 2010, première année d'édition du BSV Haut-Poitou, l'année de référence en précocité est 2011 et l'année de référence tardive est 2013.



Stade BBCH (Crédit Photo : FREDON NA)

Pour le cépage Sauvignon

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	29-mai	05-juil
Année de référence tardive	05-juil	13-août
Année 2022	03-juin	12-juil
Année 2023	10 juin	11-juil

Pour le cépage Chardonnay

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	24-mai	27-juin
Année de référence tardive	02-juil	06-août
Année 2022	26-mai	12-juil
Année 2023	06-juin	11-juil

Le débourrement sur Chardonnay a été relativement homogène. Le stade éclatement des bourgeons est observé le 18 avril. Quant au Sauvignon, ce stade est atteint plutôt vers le 25 avril. Cette année, les dégâts dûs au gel du 3-4 avril et à la grêle du 6 mai ont été négligeables et n'ont pas eu d'incidence sur la récolte. La floraison s'est étalée sur la première quinzaine de juin. Les premières baies verrées ont été observées le 25 juillet sur Pinot noir. La maturité a été atteinte première semaine de septembre.

Etat sanitaire du vignoble

Périodes d'observation des problèmes sanitaires de la vigne (réf : Guide de l'observateur)

Les maladies

Le réseau des témoins non-traités (TNT) se compose de 4 parcelles de Chardonnay et d'une parcelle de Sauvignon :

- Neuville du Poitou
- Mirebeau
- Marigny-Brizay
- Thurageau
- Chouppes (Sauvignon)

Chaque parcelle témoin est accompagnée de sa parcelle de référence qui est constituée du reste de la parcelle.

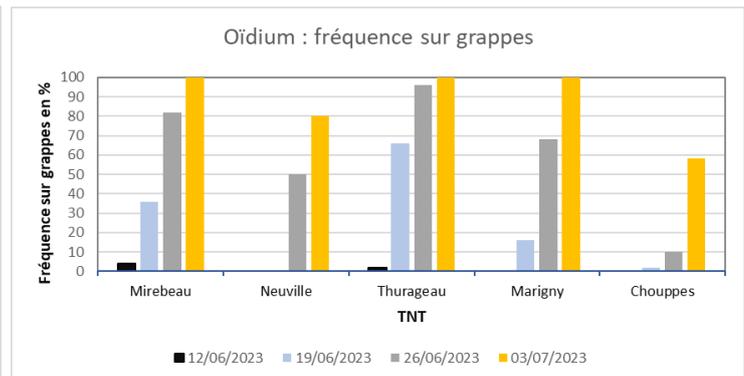
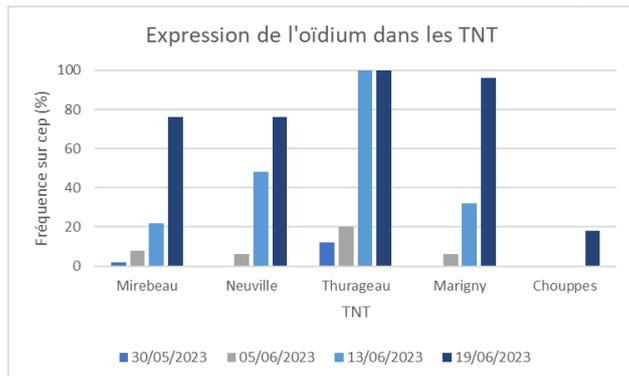
Le témoin est arrêté en accord avec le propriétaire lorsque les maladies deviennent trop virulentes. En parallèle, des parcelles de référence sont suivies.

• **Oïdium**

La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe)**. Soit entre le 22 mai 2023 et le 11 juillet 2023.

	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
Oïdium (<i>Uncinula necator</i>)	Quelques contaminations pré-épidémiques sont indiquées par le modèle le 09 mai. Le 16 mai, des contaminations épidémiques généralisées dans le vignoble sont calculées par le modèle. Le risque potentiel reste globalement fort tout au long de la période de réceptivité de la vigne.	Le stade sensible est atteint le 22 mai. La première tache est détectée le 22 mai dans le TNT de Mirebeau. La semaine suivante, 3 TNT présentent des taches d'oïdium peu visibles à la face supérieure des feuilles. En même temps une tache sur feuille est aussi observée dans une parcelle de référence. La progression de l'oïdium va crescendo dans les témoins avec l'apparition des premiers symptômes sur inflorescence dès le 5 juin. Mi-juin l'oïdium est bien installé dans les TNT et 3 parcelles de référence sur 10 observées ont présenté des symptômes. Début juillet, 3 TNT sur 5 ont 100 % de grappes atteintes et 6 parcelles de référence sur 11 sont touchées sans pour autant présenter de gros foyers. Jusqu'à fin juillet, les conditions climatiques ont été très favorables à l'oïdium favorisant notamment l'intensité sur les grappes.	Les comptages de fin août dressent un bilan en demi-teinte. Nous avons constaté des parcelles dans lesquelles la maladie était quasi-absente ou bien jugulée. Nous avons vu d'autres parcelles dans lesquelles la présence d'oïdium était plus que notable avant la récolte. La parcelle de référence la plus touchée (malgré la protection phytosanitaire en conduite conventionnelle) faisait état au 18 août d'une fréquence sur grappe de l'ordre de 70 % et d'une intensité globale avoisinant les 23 %.
			

(Crédit Photo : FREDON NA)



Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

• Le Mildiou

Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
<p>Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>)</p>	<p>Première contamination pré-épidémique le 3 mai. Le risque potentiel reste globalement fort tout le mois de mai. Les premières contaminations épidémiques sont calculées à partir du 16 mai.</p> <p>Le risque potentiel faiblit au mois de juin avec des nuances sur les zones subissant des épisodes orageux. Globalement peu de contaminations sont calculées. En juillet, une nouvelle phase de risque est calculée jusqu'au 18 avec des contaminations attenantes. Enfin, le risque faiblit à la fin du mois.</p>	<p>Le stade sensible est atteint le 3 mai. Les premières taches sont détectées le 22 mai dans les TNT mais on note une absence de sporulation. Le 31 mai les sorties de taches s'intensifient en parcelles de référence. Pas de progression nette au niveau de l'intensité, toutefois la fréquence progresse dans les témoins à partir du 20 juin. Les premières grappes contaminées sont observées le 27 juin en parcelle de référence. On note une évolution sur feuilles et grappes en juillet dans les parcelles déjà touchées et une sortie sur jeunes feuilles en parcelles saines fin juillet.</p>	<p>Les comptages de fin août donnent un bilan globalement sain, même si quelques rares parcelles ont pu être fortement impactées.</p>

(Crédit Photo : FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

- **Black Rot**

Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive dès le débourrement.

	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
<p>Black rot (<i>Guignardia bidwellii</i>)</p>	<p>Dès le 03 mai, les conditions climatiques étaient favorables à la maturation des périthèces. Le 09 mai, le modèle calcule des contaminations pré-épidémiques sur la majorité du vignoble. Le 15 mai, des contaminations généralisées dans le vignoble sont calculées par Potentiel Système. Le risque potentiel restera globalement fort jusqu'à début juillet et s'affaiblira par la suite.</p>	<p>Les premières taches sont détectées le 22 mai dans une parcelle de référence à historique. La contamination des pédoncules et des inflorescences sera effective dès le 30 mai. Les symptômes sur baies seront visibles jusqu'à la récolte.</p>	<p>Les comptages de fin août donnent un bilan globalement sain, excepté sur une parcelle de référence à historique où encore cette année le black rot a sévi : 94 % des grappes touchées avec une intensité d'attaque de l'ordre de 25 %.</p>



(Crédit Photo : FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

- **Botrytis**

Nos comptages du 18 août ont permis de mettre en évidence la quasi-absence de botrytis.

Le début des vendanges, première décade de septembre, avec des conditions climatiques chaudes et ensoleillées ont été propices à une récolte saine dans l'ensemble.



(Crédit Photo : FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [Botrytis](#) » du Guide de l'Observateur

- **Maladies du bois**

Dans le cadre de la surveillance des maladies du bois, une parcelle est suivie depuis 2011.

Cépage : Sauvignon

Porte greffe : Fercal

Année de plantation : 2004

Suivi : 6 rangs, soit 583 ceps

- **Les observations de l'année :**

- **Excoriose**

Cette année, 12 parcelles ont été observées. 8 d'entre elles ne présentaient aucun symptôme. Et sur les quatre parcelles restantes, deux étaient à 4 % de fréquence d'attaque et les deux autres étaient respectivement à 12 et 24 %. A noter, que les intensités d'attaque étaient faibles.



(Crédit Photo : FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [Excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

- **Eutypiose**

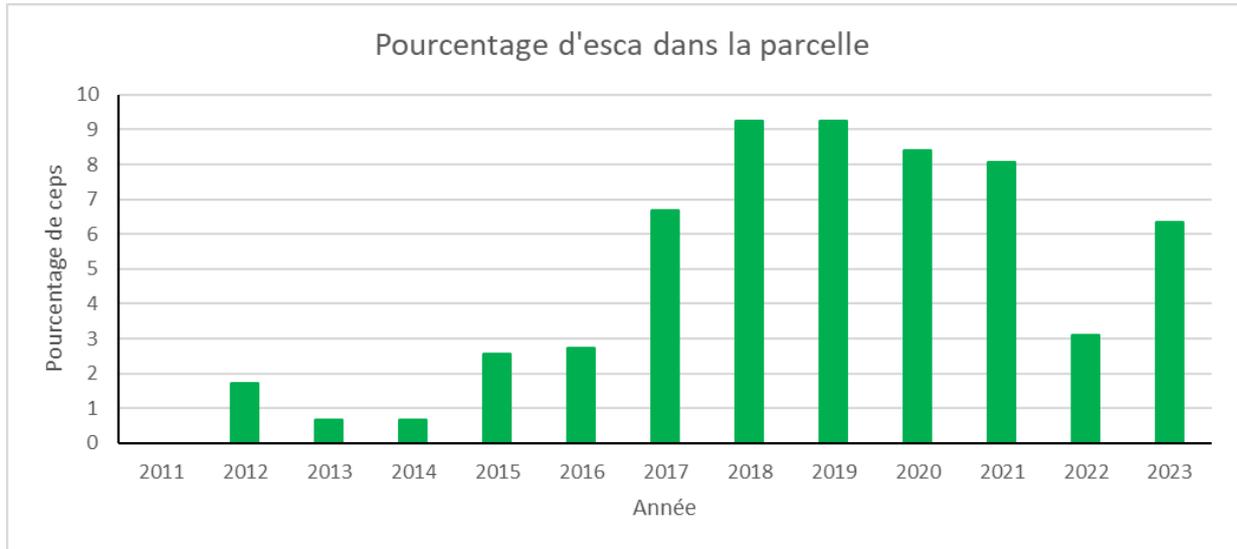
Les notations sont réalisées fin mai.

Depuis plusieurs années, l'expression de cette maladie reste à un niveau relativement faible.

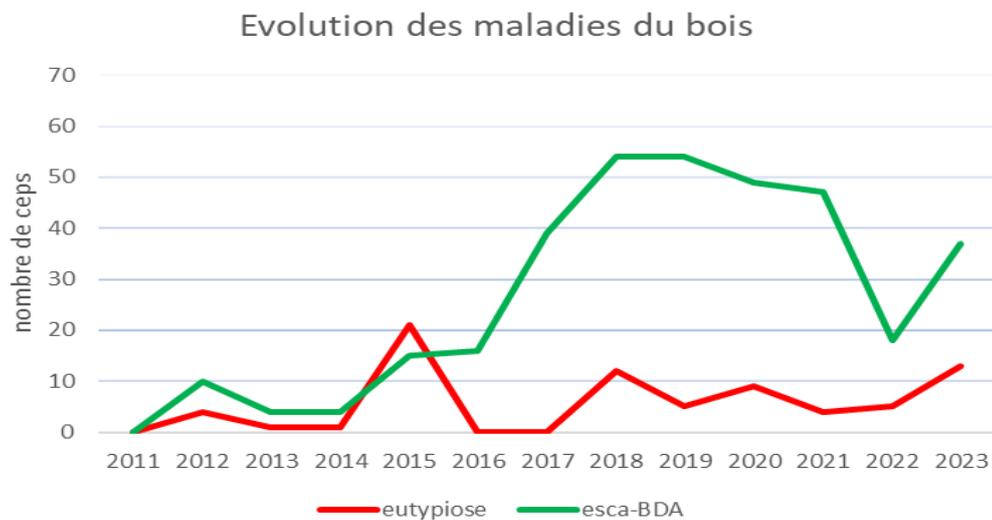
- **Esca et black dead arm :**

Les premiers symptômes au vignoble sont visibles dès le début du mois de juin.

Cette année, les notations ont eu lieu le 18 août. Nous constatons des symptômes très marqués dans les parcelles. Le taux de ceps atteints avoisine les 6.5 % dans la parcelle suivie. En forte progression par rapport à 2022. L'impact sur la production n'est pas négligeable.



(Crédit Photo : FREDON NA)



Remarque : 2016 : parcelle gelée

Afin de lutter contre les maladies du bois, il convient de :

- Marquer les ceps malades pour les retrouver l'hiver afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu productifs ou sont carrément improductifs.
- Limiter autant que possible les plaies de taille et préférer une taille tardive.
- Contenir la vigueur

 **Consultez la fiche « [Esca et Black Dead Arm](#) » du Guide de l'Observateur**

Ravageurs

• Vers de la grappe

Quelques éléments de biologie

Pour Eudémis et Cochylys la sortie de diapause fait suite à une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. On observe les premiers adultes début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

En première génération (G1), la chenille présente un stade baladeur, elle perfore les boutons floraux qu'elle agglomère par un fil soyeux : le glomérule. La nymphose dure une quinzaine de jours.

En seconde génération (G2), la chenille perfore les baies ce qui facilitera le développement du botrytis si les conditions météorologiques s'y prêtent.

Les données de piégeage permettent d'élaborer la dynamique de vol (Cf. graphique ci-après). Ainsi, nous pouvons définir les débuts de vol, les pics et la fin des vols pour chacune des générations. Les indications qui en résultent, nous permettent de positionner les périodes de comptages des glomérules pour la G1 et de comptages des perforations pour la G2.

Cette année, avec les températures froides et pluvieuses, la première capture de Cochylys a été enregistrée le 12 avril, soit une semaine plus tard que prévu par le modèle de Roehrich.

• **Cochylys**

1^{ère} Génération

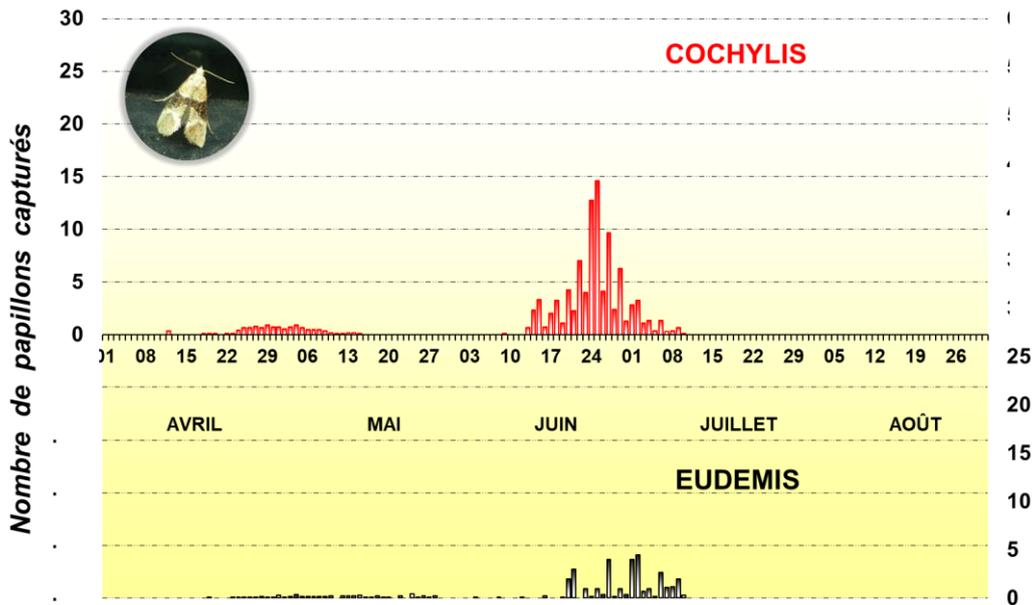
Cette année, le vol a débuté le 12 avril (avec une seule capture !) ; les 6 jours suivants, aucune capture n'a eu lieu vraisemblablement à cause des températures froides mais aussi à cause des épisodes venteux fréquents. Le vol de première génération de cochylys a été quasi-inexistant avec 125 captures enregistrées sur 11 pièges entre le 12 avril et le 15 mai. Rappelons ici qu'en 2022 nous avons enregistré plus de 1500 captures de papillons de cochylys sur le vol de première génération avec un réseau de 13 pièges.

Les pièges les plus actifs sont sur les communes de Doux, Maisonneuve et Thurageau. En revanche, peu ou pas de captures sont observées dans les pièges positionnés sur Mirebeau, Marigny-Brizay, Vendevre du Poitou, Neuville du Poitou et Beaumont comme en 2022.

2^{ème} Génération

Le vol de seconde génération (G2) a débuté le 9 juin et s'est arrêté le 10 juillet. Le pic de vol a été observé le 25 juin.

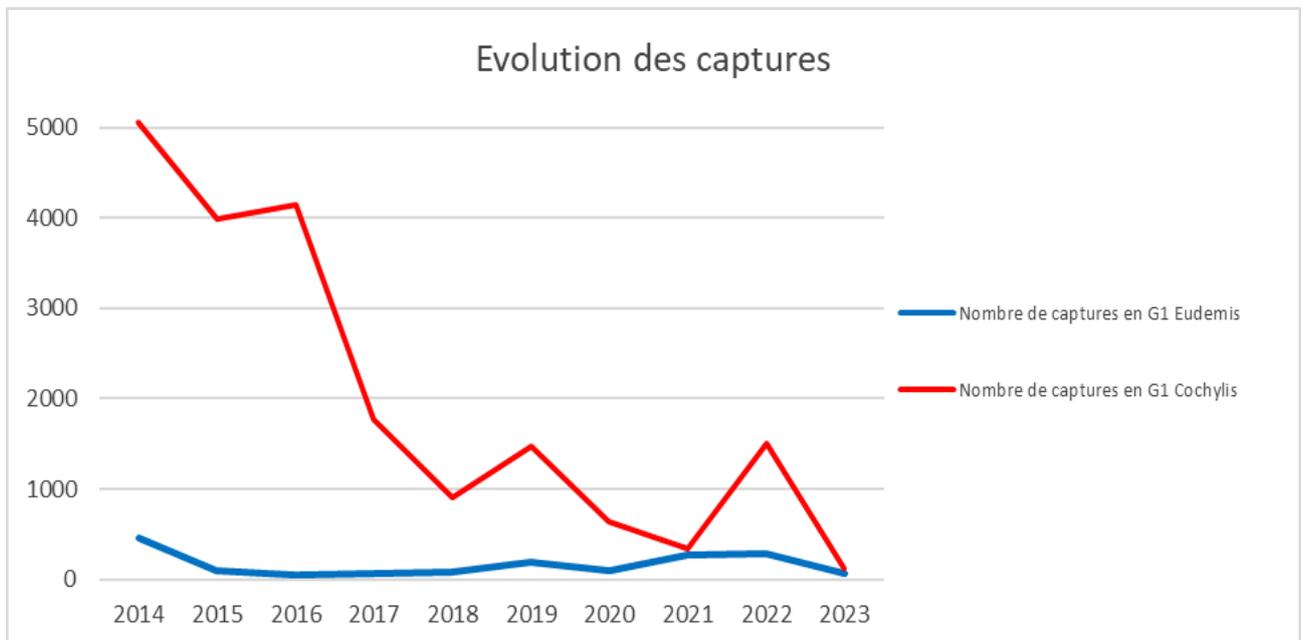
Le nombre de captures pour le vol G2 est de l'ordre de 500 papillons (3 fois moins qu'en 2022). Comme pour la G1, nous constatons les mêmes zones de piégeage.



- **Eudémis**

La présence de cette espèce devient de moins en moins marginale sur le vignoble du Haut-Poitou. Sa capture dans les pièges à phéromones est fréquente sur les secteurs de Marigny Brizay, Beaumont et Neuville du Poitou.

A ce jour, l'espèce dominante de tordeuse piégée reste encore la cochylys.



Dégâts

Les comptages de glomérules ont été réalisés après la floraison (BSV n°7 du 31 mai 2023). Aucun glomérule n'a été détecté, ni signalé lors des observations du 30 mai 2023.



(Crédit Photo : FREDON NA)

En Haut-Poitou, le seuil indicatif de risque est de **50 glomérules pour 100 grappes observées**.

Comptage des perforations à fermeture de la grappe :

Le seuil indicatif de risque s'établit à **10 perforations pour 100 grappes**.

Sur 11 parcelles observées le 25 juillet 2023, 9 parcelles font état d'aucune perforation pour 100 grappes observées, 1 parcelle fait état de 2 perforations pour 100 grappes observées et 1 seule parcelle dépasse le seuil indicatif de risque avec 11 perforations comptabilisées pour 100 grappes observées.

Grâce aux conditions météorologiques favorables (temps sec) en pré-vendange et pendant la vendange, les perforations de tordeuses, portes d'entrée du botrytis, ont été à l'instar de la campagne précédente peu impactantes cette année.

📖 Consultez la [fiche technique « vers de la grappe »](#)

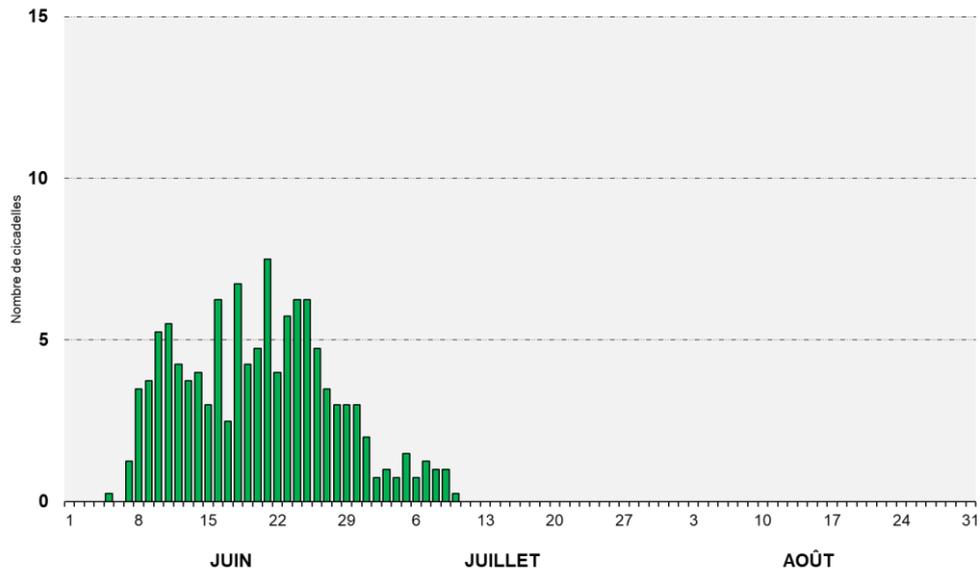
• **Les cicadelles vertes**

Le piégeage des cicadelles vertes adultes sert à connaître la dynamique des vols. Il permet d'optimiser les comptages de larves, d'évaluer les risques et d'alerter préventivement avant les dégâts.

La surveillance des larves se fait 3 semaines après le pic de vol, les cicadelles pouvant être à l'origine de dégâts avant véraison (grillures des pourtours des feuilles). Le seuil indicatif de risque retenu pour le vignoble du Haut-Poitou est de **50 larves pour 100 feuilles observées**.



(Crédit Photo : FREDON NA)



En 2023, le pic de vol est atteint autour du 21 juin soit une semaine plus tard qu'en 2022.

Synthèse des comptages larvaires des cicadelles des grillures 10, 17 et 24 juillet 2023 :

Nombre de parcelles de référence et tour de plaine

	0 larve	1 à 10 larves	11 à 49 larves	50 larves et plus
10 juillet 23 (n=10)	3	3	4	0
17 juillet 23 (n=11)	0	5	5	1
24 juillet 23 (n=13)	2	3	5	3

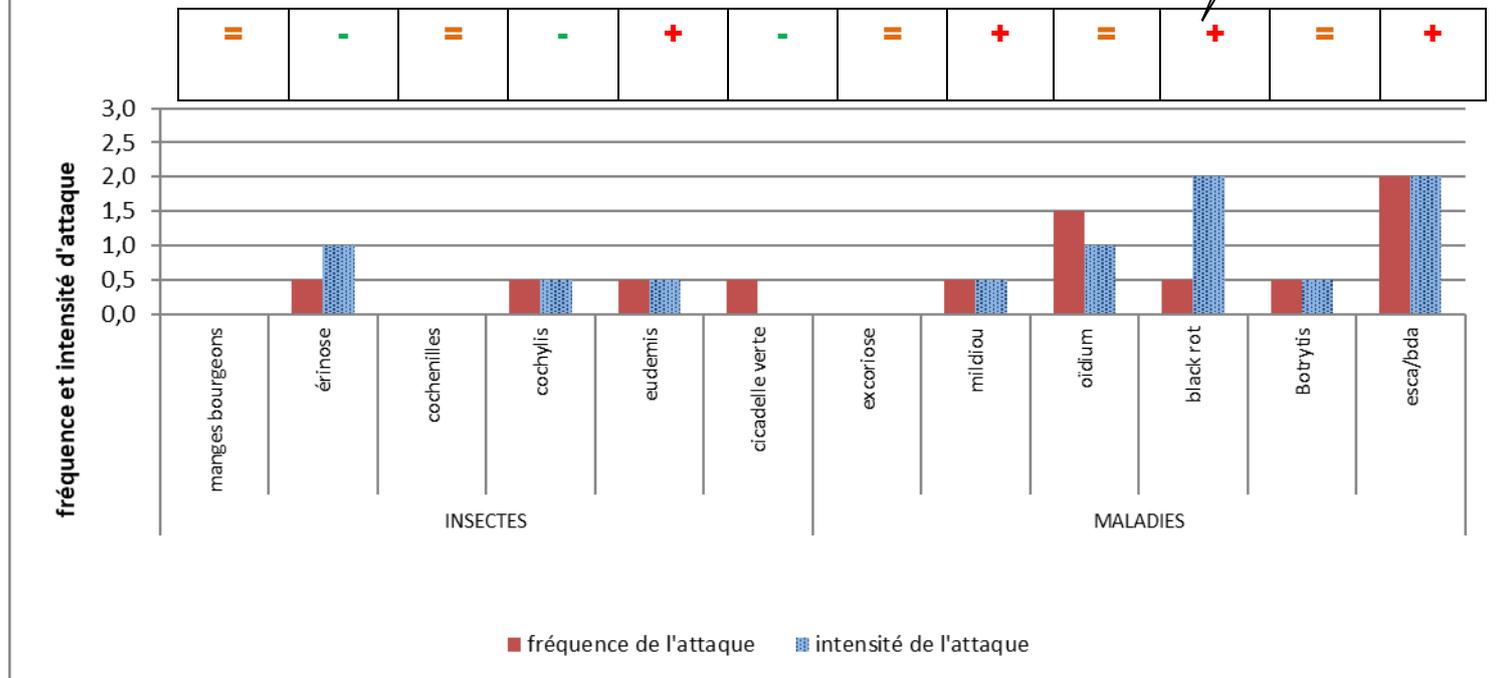
Au 24 juillet, trois parcelles (sur 13), dépassent le seuil indicatif de risque.

Les 12 parcelles observées lors des comptages de pré-vendange présentaient peu ou pas de dégâts de grillures sur le feuillage.

Evolution
par rapport à la
campagne précédente

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Haut Poitou 2023

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, la Coopérative Centre Ouest Céréales, les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".